

L'Assemblée législative au Burundi : le parti au pouvoir rafle la totalité des sièges en jeu à l'Assemblée

RFI, 12/06/2025 La Commission électorale burundaise a proclamé, mercredi 11 juin, les résultats provisoires des élections législatives qui se sont tenues le 5 juin dernier dans le pays. Si le CNDD-FDD, le parti au pouvoir, en sort grand vainqueur avec plus de 96 % des voix, ses concurrents crient à la fraude et dénoncent un scrutin « truqué ». Six jours après les élections contestées du 5 juin dernier au cours desquelles les Burundais devaient désigner leurs députés et leurs conseillers communaux, la commission électorale nationale indépendante (CENI) a proclamé les résultats provisoires des élections au cours d'une cérémonie officielle à Bujumbura, mercredi 11 juin.

Il en ressort que le CNDD-FDD, le parti qui dirige le Burundi d'une main de fer depuis 2005, en sort grand vainqueur, avec plus de 96 % des bulletins exprimés. Pour les 20 autres formations et coalitions politiques qui s'étaient lancées dans la bataille électorale en revanche, le scrutin s'apparente à un naufrage, puisqu'aucune ne recueille plus de 1% des voix, à l'exception de l'ancien parti unique Uprona qui arrive en deuxième position avec 1,3% des suffrages... Face à ces résultats, son secrétaire général, Olivier Nkurunziza, a d'ailleurs immédiatement pris la parole pour les rejeter, les qualifiant de « fantaisistes » et dénonçant une élection « truquée ». Quoi qu'il en soit, ce score permet en tout au parti du président évariste Ndayishimiye de rafler l'ensemble des 100 sièges en jeu à l'Assemblée nationale, seuls les partis ayant obtenu plus de 2% des voix pouvant prétendre à rejoindre les bancs du Parlement selon la Constitution burundaise. La nouvelle Assemblée comptera toutefois un total de 111 députés lors de cette législature, huit Hutus et trois Twas ayant été cooptés pour tenir compte des équilibres ethniques dans le pays - 60 % de Hutus, 40 % de Tutsi et 3 % de Twa -, comme le prévoit la Loi fondamentale. L'opposition monte au créneau dès le 5 juin, la plupart des partis qui participaient au scrutin avaient dénoncé des élections entachées de « graves irrégularités » et une volonté d'instaurer « un parti unique » au Burundi. Si la CENI affirme qu'ils ont la possibilité de déposer des recours devant la Cour constitutionnelle avant la proclamation des résultats définitifs le 24 juin, leur issue est « sans aucun espoir », selon plusieurs opposants. L'opposition dénonce un hold-up électoral. C'est le cas de l'ancien parti unique Uprona, 2e aux législatives selon la CENI mais qui est loin, très loin du CNDD-FDD avec seulement 1,36% des voix. Il accuse le parti au pouvoir d'« avoir tué la démocratie au Burundi ». Son secrétaire général Olivier Nkurunziza qualifie les résultats de « fantaisistes » en pointant par exemple le fait que le parti au pouvoir a obtenu dans deux communes au moins 100% des voix, ce qui signifierait, dit-il que même les candidats d'opposition ont voté pour le CNDD-FDD et qu'il n'y pas eu de bulletins nuls. « Absurde et même ridicule », tranche-t-il. Exclusion du principal opposant de la course électorale, répression ou encore censure... Human Rights Watch estime que le CNDD-FDD n'a pas voulu prendre de risque lors de ces élections, notamment à cause des frustrations grandissantes au sein de la population dues à la grave crise économique que traverse le pays.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});